



Contrôle d'une déclaration de succession

Par **zsoyyo**, le **08/04/2012** à **08:54**

Bonjour, ma question va paraître étrange, mais je serais très reconnaissant à toute personne qui pourrait m'aider. J'aimerais savoir quel est le "circuit" suivi par une déclaration de succession (DS) lors de son examen par le fisc.

Dans mon cas, la DS est adressée à un "Pôle d'enregistrement"; ce pôle n'est pas situé dans la même ville que le "Service des impôts des particuliers et Fiscalité immobilière" et cette DS contient une déclaration d'un appartement déclaré à 450 000 euros.

Combien de temps s'écoule entre l'arrivée de la DS et son examen, par combien de services cette DS transite, quel sont les temps de communication du dossier d'un service à un autre, etc.. (les questions sont probablement mal posées, du fait de mon ignorance).

Merci d'avance pour toute réponse.